

DOSSIER DE PRESSE

**Indicateur du coût de la rentrée
des étudiantEs linguistes 2022**



SOMMAIRE

Avant Propos.....	2
Présentation de l'indicateur du coût de la rentrée 2022.....	3 à 4
Analyse approfondie des variations.....	5 à 8
Focus et revendications de la FNAEL.....	9 à 11
Méthodologie.....	12 à 13
Documents annexes.....	14
Présentation de la FNAEL et contacts	15

AVANT-PROPOS

Pour la troisième année consécutive, la **FNAEL** publie son **indicateur du coût de la rentrée**. Celui-ci reprend la méthodologie développée par la FAGE, il y a maintenant 20 ans, et permet d'aboutir à un indicateur fiable et cohérent mettant en lumière **l'évolution des dépenses des étudiantEs** dans nos filières linguistes.

Cet indicateur comprend **les frais de vie courante** mais aussi **les frais spécifiques liés à la rentrée**. Ces derniers peuvent se retrouver **plus élevés** de par le coût du **matériel pédagogique** lié à nos filières comme l'achat de livres spécifiques. Les problématiques qui nous incombent sont importantes : **la mobilité, les stages ou encore l'apprentissage et la pratique des langues**.

L'année dernière, nous nous inquiétions de **l'obligation d'une certification en langue anglaise** en fin de premier cycle car il n'était pas clairement défini que les étudiantEs n'auraient pas à payer pour son passage et donc pour l'obtention de leurs diplômes. **Suite à un dépôt en recours** de notre part, le conseil d'état nous donne raison : le décret obligeant le passage d'une certification anglaise est réputé n'avoir jamais existé. Malgré tout, l'ombre de la certification plane toujours et une vigilance toute particulière à ce sujet doit être accordée dans l'année à venir afin que les étudiantEs ne se retrouvent pas encore **avec des frais supplémentaires**.

De manière générale, cet indicateur démontre bien qu'il est **impossible pour des étudiantEs ne touchant pas la bourse sur critères sociaux de subvenir à leurs frais de rentrée sans aide extérieure**. Ces deux dernières années, la population étudiante a été touchée de plein fouet par **les conséquences de la crise sanitaire**. Aujourd'hui, **l'inflation continue d'aggraver leur situation financière et renforce la précarité étudiante qui s'ancre depuis de nombreuses années dans leur quotidien**. Il est urgent d'agir sans délai et de trancher en faveur de solutions durables et non plus palliatives.



PRÉSENTATION DU L'INDICATEUR COÛT DE LA RENTRÉE 2022

Cette année la **FNAEL** sort son troisième coût de la rentrée. Il se base sur la même la méthode de calcul que les années précédentes, c'est-à-dire sur les données générales nationales de la FAGE et les données récoltées via les associations linguistes de notre réseau.

De cette manière, il représente le **coût moyen de la rentrée pour unE étudiantE de 20 ans en licence LEA, LLCER ou SDL à l'université**, sans double inscription, non boursierE et ne vivant plus chez ses parents.

Cet indicateur est composé d'une part des **frais de vie courante** et d'autre part des **frais spécifiques à la rentrée universitaire**. Ces deux grandes parties sont elles-mêmes subdivisées selon des dépenses réalisées par les étudiantEs à la rentrée :

LES FRAIS DE VIE COURANTE

- Loyer et charges,
- Consommables,
- Alimentation,
- Loisirs,
- Transports,
- Téléphonie et internet.

LES FRAIS SPECIFIQUES DE RENTREE

- Frais d'Inscription,
- Matériel Pédagogique,
- Cotisation à la CVEC,
- Frais d'agence,
- Souscription à une assurance logement,
- Complémentaire Santé.

L'indicateur est calculé en réalisant la moyenne des coûts estimés selon les villes.



PRÉSENTATION DE L'INDICATEUR COÛT DE LA RENTRÉE 2022

Année	2021		2022	
Frais Spécifiques de Rentrée				
	Régions	IDF	Régions	IDF
Frais de Scolarité	262,00€	262,00€	265,00€	265,00€
Complémentaire Santé	307,20€	307,20€	307,20€	307,20€
Assurance Logement	69,00€	67,88€	76,63€	76,63€
Frais d'agence	232,00€	300,00€	232,00€	300,00€
Matériel Pédagogique	262,97€	262,97€	321,74€	321,74€
Frais de Vie Courante				
	Régions	IDF	Régions	IDF
Loyer & Charges	499,95€	674,30€	508,93€	670,76€
Repas RU	66,00€	66,00€	66,00€	66,00€
Consommables	334,14€	368,29€	356,10€	392,89€
Téléphonie et Internet	54,99€	54,99€	53,32€	53,32€
Loisir	76,40€	82,06€	76,40€	82,06€
Transports	100,97€	105,50€	103,61€	109,66€
TOTAL	2265,62€	2551,19€	2366,93€	2645,26€

	2020	2021	Variation	
FSR	1186,61€	1236,57€	49,96€	4,21%
FVC	1241,80€	1269,52€	27,73€	2,23%

Coût total de la rentrée pour unE étudiantE linguiste

2506,10€

ANALYSE APPROFONDIE DES VARIATIONS

Les Frais Spécifiques de Rentrée en augmentation de 4,21%

L'augmentation des frais spécifiques de rentrée s'observe à travers l'**augmentation même des frais de scolarité, de l'assurance logement et du matériel pédagogique**.

Frais d'inscriptions

Si d'un côté **les frais d'inscriptions** pour l'année universitaire restent inchangés, la **CVEC** elle, étant calquée sur l'inflation, a **augmenté cette année de 3€, passant ainsi de 92€ à 95€**. Pour rappel, l'acquittement de la CVEC est **obligatoire** depuis 2018, elle concerne **touTEs les étudiantEs** à l'exception des boursierEs, des demandeureuses d'asile, des réfugiéEs et des bénéficiaires de la protection subsidiaire. Cette somme est ensuite reversée au CROUS (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires) de l'académie référente qui la redistribue en partie aux différents services de l'université et **permet notamment de financer les projets des étudiantEs**. En revanche, le **montant des bourses** lui n'est **pas calqué sur l'inflation** ce qui ne permet pas aux étudiantEs de s'adapter à la crise que traverse notre pays.

Frais Spécifiques de Rentrée	2021	2022
Frais d'Inscription =	170€	170€
Cotisation à la CVEC 	93€	95€
Complémentaire Santé =	307,20 €	307,20 €
Assurance Logement 	69,00 €	76,63 €
Frais d'agence =	232,00 €	232,00 €
Matériel Pédagogique 	282,97 €	321,74 €

Frais d'agence

Si les **frais d'agence** ne connaissent pas de fluctuation cette année, l'assurance logement est elle **en hausse de presque 12%**, passant en moyenne de **68,44€ en 2021 à 76,63€ pour la rentrée 2022**. Une hausse importante qui n'est pas négligeable pour les personnes non boursières puisqu'ils se voient souvent refuser des logements CROUS.

ANALYSE APPROFONDIE DES VARIATIONS

Matériel pédagogique

Le matériel pédagogique demandé aux étudiantEs linguistes **ne cesse d'augmenter** d'année en année. Ces frais qui étaient de 282,97€ l'année dernière sont passés à 321,74€ pour la rentrée 2022, soit **une hausse de plus de 13%**.

Les étudiantEs linguistes sont majoritairement touchéEs par **le nombre de livres pédagogiques** qu'iels doivent se fournir, que cela soit des syllabus, des dictionnaires, des manuels d'apprentissage etc. Les demandes diffèrent selon les universités mais aussi selon les professeurEs au sein d'un même établissement. Les dépenses peuvent dépasser **les 20€ par livre** (ex : manuels de langues).

Même si ces livres peuvent être empruntés à la bibliothèque, il n'y en n'a **pas en quantité suffisante pour touTEs les étudiantEs** d'une même promotion. Certains de ces livres sont utilisés tout le long de la licence, et doivent donc être achetés par l'étudiantE même si ce n'est en aucun cas présenté comme une obligation.

Certaines solutions proposées dans le cadre d'achat de manuels et de livres de cours seraient par exemple l'utilisation du pass culture, proposé à touTEs les jeunes de 18 ans ; cependant l'utilisation de ce pass ne devrait pas servir à financer des livres de cours mais plutôt des éléments culturels servant à l'épanouissement personnel de l'étudiantE.

Complémentaire santé

Le prix de la complémentaire santé cette année reste encore très élevé mais n'augmente pas. En 2020, **32,7 % des étudiantEs ont renoncé à des soins médicaux** pour des raisons financières (cf enquête conditions de vie des étudiant'e's de l'observatoire de la vie étudiante). Ce chiffre est alarmant, les étudiantEs ne doivent plus renoncer à des soins médicaux essentiels pour leur santé et leur condition d'étude. L'accès à une mutuelle efficace et à moindre coût est primordial.

ANALYSE APPROFONDIE DES VARIATIONS

Les Frais de Vie Courante en augmentation de 2,33%

L'augmentation de 2,23% des frais de vie courante s'explique par trois facteurs impactés par la crise que connaît notre pays et l'inflation qui touche respectivement les loyers et les différentes charges, les consommables et les transports.

Loyers

Le **loyer**, principal poste de dépense des étudiantEs, subit cette année une légère hausse de 0,46% dans les différentes régions de France. Cette augmentation peut paraître infime mais s'ajoute à un montant déjà très élevé. UnE étudiantE dépense en moyenne **589€** pour payer son loyer et les charges, une somme astronomique pour les étudiantEs quittant le domicile familial parfois sans revenus.

Repas au RU

Les repas au RU (Restaurant Universitaire), restent inchangés, 3,30€ pour les non-boursierEs, l'inflation actuelle n'épargne pas les étudiantEs.

Consommables

Les **consommables** sont la première source d'augmentation des frais de vie courante des étudiantEs. En effet, on peut observer une augmentation alarmante du panier moyen mensuel de plus de 6%, ainsi qu'une augmentation du prix du textile, des produits d'hygiène et d'entretien, qui continuent d'enraciner la précarité étudiante dans le quotidien des jeunes.

Vivre avec les éléments de base en alimentation et en équipement devient de plus en plus compliqué et nombreuxSEs sont les étudiantEs qui doivent faire appel à une aide humanitaire **extérieure**, que cela soit à travers des distributions alimentaires ou des épiceries solidaires d'associations.



ANALYSE APPROFONDIE DES VARIATIONS

Transports

Le prix des transports **augmente d'un peu plus de 3%** cette année. Beaucoup d'étudiantEs sont obligéEs **d'utiliser au quotidien** les transports en commun pour se rendre sur leur campus parfois excentré de la ville. La particularité de l'Ile-de-France fait qu'il est quasiment impossible de ne pas utiliser les transports. De plus, le **prix de l'essence en constante augmentation** est préoccupant pour les étudiantEs utilisant leur voiture pour aller à l'université ou bien encore pour rentrer voir leur famille.

Téléphonie et internet

Si l'accès à internet est aujourd'hui **un indispensable dans le parcours d'étude**, la crise sanitaire a accentué cette dépendance afin que les étudiantEs puissent suivre **les cours à distance** ou puissent utiliser **les différentes plateformes numériques de l'université**. Ces dépenses restent stables mais restent des **frais indispensables** pour la réussite des études.

Loisirs

Les frais liés aux loisirs n'ont, cette année, **ni diminués, ni augmentés**, néanmoins, nous tenons à rappeler que **les loisirs sont des facteurs de socialisation**, permettant l'épanouissement personnel et font partie intégrante de la vie étudiante. Il est capital que la jeunesse **ait accès à la culture** et à **des activités extra-universitaires** pour **se développer socialement et personnellement**.

Frais de vie courante	2021	2022
Loyers et charges 	587€	590€
Consommables 	351€	374€
Repas au RU 	66€	66€
Transports 	102€	107€
Téléphonie et internet 	55€	53€
Loisirs 	79€	79€

FOCUS ET REVENDICATIONS DE LA FNAEL

Méthodes et matériel pédagogique : au cœur de l'apprentissage des langues

Le sujet de l'apprentissage des langues en France est plus que jamais un sujet d'actualité. Pourtant, depuis plusieurs années les méthodes d'apprentissage prennent la poussière alors que tout le monde s'accorde à dire que cela doit être une priorité en terme d'éducation.

Le matériel pédagogique

Aujourd'hui, pour qu'unE étudiantE linguiste puisse suivre sa formation de manière optimale, iel doit impérativement **se procurer le matériel pédagogique préconisé par le corps enseignant**.

Celui-ci varie d'unE étudiantE linguiste à unE autre, mais aussi d'une formation à une autre. Si l'on prend l'exemple des classiques littéraires demandés en LLCER, le prix des livres est généralement inférieur à 10€. Pour les livres plus spécifiques, comme les livres de civilisation, ceux spécifiques à une matière ou les manuels dédiés à l'apprentissage des langues, le coût est plus élevé, ce dernier pouvant atteindre la somme de 35€ contre moins de 30€ il y a 3 ans. De plus, plusieurs éditions spécifiques peuvent être demandées en fonction des enseignantEs mais aussi des années, et les étudiantEs peuvent être amenéEs à racheter plusieurs éditions différentes pour la même matière, notamment pour les manuels de langues.

Le matériel pédagogique bien trop souvent présenté comme facultatif, l'université ne pouvant obliger unE étudiantE à l'acheter, reste un indispensable au bon apprentissage des langues.

La FNAEL demande une harmonisation des éditions et des œuvres demandés.

FOCUS ET REVENDICATIONS DE LA FNAEL

Utilisation du matériel pédagogique au sein des formations

Outre le prix du matériel pédagogique, son utilisation reste à questionner.

En effet, si nous parlons des ouvrages littéraires, un livre est généralement étudié sur une courte durée afin de permettre la lecture de plusieurs œuvres sur un semestre. Si l'enjeu pédagogique est pertinent, multiplier les livres à l'étude multiplie aussi les frais qui représentent un réel coût dans le budget d'unE étudiantE.

En ce qui concerne par exemple les manuels dédiés à l'apprentissage d'une seconde voire troisième langue la question se pose sur le nombre d'heures accordées aux cours de langues vivantes 2 et 3.

On estime qu'en moyenne 1h30 à 2h de cours par semaine sont accordées à la LV2 et LV3, un nombre d'heures bien trop faible pour étudier ces manuels dans leur intégralité. Même si ce n'est pas toujours le cas, il peut arriver que l'étude d'un manuel de langue ne soit pas reconduite à l'année suivante, ce qui ne permet pas aux étudiantEs de se le procurer d'occasion ou à moindre coût.

La FNAEL demande à ce que l'entièreté des matériaux pédagogiques soient pris en charge par les établissements et fournis aux étudiantEs pour garantir les meilleures chances de réussite.

FOCUS ET REVENDICATIONS

L'impact de l'inflation sur le matériel pédagogique

Depuis 2021, nous constatons une augmentation du prix des matières premières, dont le prix du papier, atteignant une augmentation de 10 à 25% en mai 2022.

Durant la crise sanitaire le marché du carton s'est considérablement développé avec les commandes à distance. De même, de plus en plus d'emballages en plastique sont remplacés par des emballages en carton, entraînant ainsi une augmentation des besoins de pâte à papier. Mais le manque de personnel au sein des usines de production a entraîné un ralentissement de l'activité et n'a pas permis de prendre le pas sur cette évolution du marché.

Et pour ne pas arranger la situation, un des principaux fournisseurs de pâte à papier en Europe, United Paper Mills, s'est mis en grève entraînant l'arrêt de nombreux sites de production jusqu'à Avril 2022.

A cause de cette pénurie de papier, l'offre ne suit pas la demande. Une hausse des prix est donc à prévoir, le coût de production entraînant inévitablement une hausse des prix de vente. Ceci a déjà pu être observé à travers le prix de certains journaux ayant déjà augmenté leur prix de 10%.

L'inflation a également été responsable de l'augmentation de la précarité chez les étudiantEs, déjà très présente auparavant. N'étant pas à l'abri de crises telles que l'inflation actuelle dans le futur, il est grand temps de trouver des solutions innovantes et durables permettant à touTEs les étudiantEs d'avoir un accès égalitaire aux ressources de formation comme la mise en place des ressources pédagogiques de manière gratuite et accessible à touTEs aux étudiantEs de l'université.

La FNAEL demande à ce que des solutions pédagogiques innovantes, propres à chacune des formations linguistiques, soient trouvées afin de lutter contre les inégalités d'accès au matériel pédagogique.

FOCUS ET REVENDICATIONS

Révision intégrale des méthodes pédagogiques autour de l'apprentissage des langues

Il y a deux ans le gouvernement mettait en place **la certification en langue anglaise obligatoire** pour toutE étudiantE en licence, licence professionnelle, BTS et BUT. Ainsi toutE étudiantE en LLCER, LEA et SDL, **pour valider son diplôme**, devait passer cette certification. La **FNAEL** ayant déposé un recours aux côtés de 14 autres associations, a obtenu gain de cause et a permis **l'abrogation de cette dite certification** qui est aujourd'hui réputée comme n'ayant jamais existé.

Si nous nous réjouissons de cette victoire nous ne sommes malheureusement pas à l'abri qu'une nouvelle certification de ce genre soit créée, que ce soit au niveau national avec le gouvernement ou au niveau local avec les universités. Derrière cette certification obligatoire en fin de licence se cachait le **désir d'améliorer l'apprentissage des langues en France aujourd'hui**.

Or, une certification obligatoire ne changera pas le problème de fond qui concerne la manière dont nous apprenons les langues étrangères, il ne fera qu'**amplifier la situation précaire dans laquelle se trouvent les étudiantEs**.

Il est aujourd'hui nécessaire qu'une réflexion soit menée sur l'utilisation du matériel pédagogique nécessaire pour un apprentissage efficient des langues étrangères dans les formations linguistes. Il est nécessaire aussi de repenser les méthodes pédagogiques, pour de nouvelles plus innovantes et adaptées aux différents niveaux des étudiantEs.

La FNAEL demande à repenser les méthodes pédagogiques mises en place dans l'Enseignement Supérieur concernant l'apprentissage des langues pour les étudiants et étudiantes

MÉTHODOLOGIE

FRAIS DE VIE COURANTE

Loyer et charges : moyenne du loyer et des charges calculée grâce au simulateur de LocService donnant une valeur moyenne pour un appartement selon sa surface et la ville. Ainsi, une moyenne est calculée pour chaque ville, puis une moyenne globale pour toutes ces villes, pour un studio de 20 à 30 m² et pour un T2 de moins de 30 m² soit les deux formes de logement les plus utilisées.

Repas au Restaurant Universitaire (RU) : prend en compte 20 repas au restaurant universitaire du CROUS au tarif de 3€30.

Consommables : prennent en compte l'alimentation et les équipements divers d'unE étudiantE.

→ L'alimentation: budget alimentaire pour les repas en dehors des 20 repas RU. Simulation d'un panier pour 30 petits déjeuners et 40 repas à partir du site consommateur "ooshop" (comparateur Carrefour).

→ Équipement divers : ensemble vestimentaire neuf, un lot de produits d'hygiène et d'entretien ainsi qu'une mensualité d'un ordinateur à 300€ acheté à 0%.

Téléphonie et Internet : moyenne réalisée entre plusieurs grands opérateurs (Free, Orange et SFR) pour un abonnement mobile, fixe et internet.

Loisirs : prend en compte l'achat d'œuvres littéraires et les sorties dont le montant moyen est donné par l'enquête de l'OVE de 2016. Pour calculer le montant en Île-de-France, on applique l'écart de prix moyen entre la Province et l'Île-de-France de l'INSEE pour les biens et les services culturels.

Transports : prise en compte de 5 allers-retours de 28 km par mois ainsi qu'un abonnement de transports en commun au tarif étudiant. Données calculées selon le barème d'indemnités kilométriques 2021 des frais relatifs au transport en véhicule personnel.

MÉTHODOLOGIE

FRAIS SPÉCIFIQUES DE RENTRÉE

Frais de scolarité : comprend le montant de l'inscription à l'université pour unE étudiantE ainsi que le prix de la Contribution de Vie Étudiante et de Campus (CVEC).

Complémentaire santé : prix de la complémentaire « Essentielle LMDE ».

Assurance logement : se base sur la moyenne des montants des assurances de l'HEYME, la SMERRA, Yvon Assur et la SMENO, pour un contrat d'assurance type "essentielle".

Frais d'agence : Plafond prévu pour un logement de 20m2 avec état des lieux. Moyenne pondérée en Régions, comprenant les régions tendues et non tendues.

Matériel pédagogique : moyenne des matériaux pédagogiques demandés pour les licences LLCER, LEA et SDL.

DOCUMENTS ANNEXES

Frais de scolarité et CVEC :

DGESIP – Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

Complémentaire santé :

<https://www.lmde.fr/>,

<https://heyme.care/fr>,

<https://smerra.fr/>,

<https://www.yvon.eu/>

"Enquête conditions de vie des étudiant·e·s de l'observatoire de la vie étudiante de 2020"

Assurance logement :

MAE, HEYME, SMERRA, Yvon'assur, SMENO

Frais d'agence :

[https://www.service-](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F375)

[public.fr/particuliers/vosdroits/F375](https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029337625)

[https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?](https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029337625)

[cidTexte=JORFTEXT000029337625](https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029337625)

Matériel pédagogique :

Google shopping (prix moyen sur 10 valeurs d'entrée/milieu de gamme, de marque et discount)

Enquête interne

Loyers :

<https://www.locservice.fr/cote-des-loyers/cote.html>

Équipement et alimentation :

ooshop, Jules, Google shopping

Téléphonie et internet :

Sites internet - Orange.fr, Sfr.fr, free.fr

Loisirs :

Enquête OVE 2016 : Les sorties coûtent en moyenne 50€/mois selon l'OVE

<http://www.sne.fr/acces-au-livre-et-prix-du-livre/>

Transports :

Impôts.gouv.fr, prestataires locaux de transport en commun.

<https://www.impots.gouv.fr/simulateur-bareme-kilometrique>

Matériel pédagogique :

<https://www.imprimerieareaction.com/blog/actualites/la-crise-du-papier>

PRÉSENTATION DE LA FNAEL ET CONTACTS

Depuis sa création en 2018, la **Fédération Nationale des Associations Étudiantes Linguistes** représente fièrement les étudiantEs en LEA, LLCER et SDL de France.

C'est aux côtés d'un réseau d'associations étudiantes grandissant qu'elle défend, au quotidien, **les droits des étudiantEs linguistes** et porte auprès des différentes instances **des positions sur les thématiques qui lui sont chères**.

Parmi celles-ci, nous retrouvons **la promotion des langues de France (dont les Langues Régionales et la Langue des Signes Française)**, **l'apprentissage des langues**, **l'innovation sociale**, **le plurilinguisme**, **l'orientation et l'insertion professionnelle**, **la lutte contre toutes formes de discriminations** et bien d'autres encore.



Marilyne Henriques
Présidente
01.40.33.73.63
présidence@fnael.org



Flore BOURUMEAU
Première Vice-Présidente
01.40.33.73.63
vice-présidence@fnael.org